

JOURNAL DE LA HAYE.

BUREAU DE REDACTION,
à La Haye, chez M. Van Wouden, Libraire,
descriptions, gravures, etc.
L'abonnement est de 12 francs par an.
Les lettres et paquets doivent
être adressés à la direction.

LA HAYE 2 Juillet.

Coup-d'œil sur la situation de l'Espagne.

La situation de la Péninsule s'éclaircit quelque peu. L'arrangement entre le ministre des finances et les porteurs de traités, dit *contratistas*, — la seconde mesure importante du cabinet nouvellement constitué, qui avait débâté par l'état de siège, — cet arrangement, disons-nous, ne donne pas de grandes espérances pour l'avenir des finances de l'Espagne. Le crédit national, assez fortement compromis, si l'on en rapporte aux bulletins des différentes bourses, notamment de celle de Londres, — où, disait le *Times*, on n'avait pas confiance dans la gestion de M. Mon. Mais aujourd'hui, au succès de la mesure de ce ministre, partout les fonds, et le crédit espagnol, se relèvent; et l'on peut augurer que, le temps aidant, on parviendra à introduire l'ordre dans une confusion effrayante, et qu'ainsi les Espagnols pourront voir rétablir sur des bases solides, le plus précieux, et aussi le plus délicat des attributs d'un peuple — leur crédit national.

On ne peut-on en dire autant du repos intérieur? Malheureusement, en regard de la nouvelle favorable dont nous venons de parler, il nous en est venu une d'un aspect décourageant; elle montre, que si la guerre de parti couve ça et là pour retomber tôt ou tard à l'improviste, la guerre de succession pourrait bien se rallumer. Nous voulons parler d'une conspiration qui, suivant les dernières nouvelles, aurait été découverte à Séville, parmi les officiers.

La royauté l'Espagne, jadis dominatrice des deux hémisphères, n'est aujourd'hui que l'arène de la lutte civile; les divers partis viennent s'y relayer, s'y combattre, s'y harceler; puis, ils sont fatigués ou débâtes, ils en disparaissent subitement pour faire place à d'autres insurgés, pour se remettre, et rentrer en scène au premier moment opportun. Ainsi les bandes de taureaux, les *bandoleros*, les *chulillos*, les *matadors* viennent, à tour de rôle, se ruer dans la province, contre le noble animal en butte à leurs provocations et à leurs attaques sanguinaires, ainsi dans la lutte dont la Péninsule est depuis si longtemps le théâtre sans cesse renouvelé, les nombreuses factions viennent et reviennent successivement à la charge contre le pouvoir. Mais, quand le taureau est rassasé, pour les taureadors c'est la victoire; tandis que pour le taureau, de trône serait pour l'Espagne un malheur irréparable, ruine totale. Ceux qui parlent de république, au-delà des Pyrénées, sont insensés devant le tribunal de la raison, traites par le pays devant le tribunal de la nationalité. La monarchie est inséparable de l'Espagne, à l'esprit de ses habitants. Comme on le voit bien le *Journal des Débats*, il n'y a pas longtemps l'Espagne a été successivement, grecque, carthaginoise, romaine, gothique, catholique; tour à tour libre avec ses *Fueros*, sous le fremissant sous le joug étranger, ou résigné sous le joug de ses rois; tantôt mêlée avec Charles-Quint aux affaires de l'Europe et du monde; tantôt renfermée avec Philippe II dans l'isolement de son fanatisme silencieux et impuissant. Plus tard, sous Charles III, jusqu'au jour où Napoléon essaya de la saisir au poing, de compléter sa victoire. On sait le reste. L'Espagne française a été vaincu. L'Espagne est demeurée espagnole, et elle est restée espagnole même dans sa décadence. L'Espagne est monarchique — monarchique et non pas

constitutionnelle; pour elle, nous le voyons depuis tant d'années, le régime constitutionnel n'est l'anarchie; par conséquent elle ne le comprend pas, elle ne peut le comprendre. Le seul gouvernement possible au-delà des Pyrénées sera la monarchie, aussi longtemps qu'il y aura des prêtres; et des prêtres il y en aura dans la Péninsule, aussi longtemps qu'elle sera peuplée d'Espagnols.

Certes, ceux qui annoncent à Madrid que le gouvernement espagnol est trop éclairé pour songer à un coup d'état, mais si, pour en finir au plus vite avec l'anarchie, ils comptent d'un côté, tandis qu'ils surplombent en pleine insurrection de l'autre, on le voyait chercher un appui dans les sympathies traditionnelles du peuple, dans la tendance naturelle de l'esprit national, — et lâcher d'acquiescer la force exécutive, et l'indépendance rationnelle, dont le peuple a si évidemment besoin en Espagne, — tant pour sa propre conservation que pour le maintien de la nationalité, — si, disons-nous, l'on voyait le ministre Narvaez, s'engager, dans cette voie, avec la circonspection et la mesure nécessaires, on peut être assuré que tous les hommes impartiaux et sages; en Espagne comme hors de l'Espagne, lui donneraient leur approbation. La majorité du peuple espagnol s'allierait à lui, et le succès viendrait tôt ou tard justifier la témérité apparente de cette manière d'agir.

Après celle des finances, deux autres questions ont, en ce moment, un intérêt majeur pour la Péninsule: le mariage projeté et proposé par les carlistes, entre la reine Isabelle et le prince des Asturies — et la question espagnole-marocaine.

Pour ce qui est de la première, on se rappelle les démarches faites récemment auprès du ministre anglais à l'effet d'amener ce mariage, ainsi que les interpellations adressées à cet égard aux ministres, dans la chambre des communes. Sir Robert Peel a agi dans cette affaire, avec une parfaite courtoisie. Il s'est borné à transmettre au gouvernement espagnol les pièces relatives à la proposition de don Carlos, et s'est contenté de répondre aux questions un peu pressantes de quelques honorables membres, qu'il ne croyait pas, personnellement, que l'union proposée fût favorable à la pacification et aux intérêts de l'Espagne. Cette opinion paraît être aussi celle de la noblesse de ce pays, du moins à s'en rapporter aux feuilles qui sont reconnues pour en être les organes.

Ni la reine, dit entre autres le journal *El Castellano*, ni la nation ne peuvent vouloir une union avec le fils de don Carlos; la reine, si ce n'était par amour pour un peuple qui s'est sacrifié pour elle, refuserait du moins par intérêt, par orgueil personnel, de s'allier au fils de celui qui essaya de lui enlever le trône. Malgré son peu d'expérience elle ne peut s'empêcher de comprendre que quelque autre prince qu'elle épouse, elle sera toujours reine d'Espagne, tandis que dès qu'elle aura fait asseoir à ses côtés le fils de l'exilé, elle cessera de régner et ne tardera pas peut-être à descendre du trône. Tout le monde comprendra aussi que la nation ne veut ici ni de don Carlos, ni de son fils, puisque les habitants du Maestrazzo, unis aux troupes, ont détruit les factions qui proclamaient Carlos.

Il est vrai, le parti carliste désire cette espèce de transaction, qui placerait le fils de leur prétendu souverain sur le trône, à côté d'Isabelle; et même d'autres personnes, qui n'appartiennent pas à ce parti, croient que ce mariage serait un moyen pour terminer enfin cette triste question. Mais le parti carliste, se réduit aujourd'hui à un nombre toujours plus restreint d'émigrés,

et à quelques familles qui se contentent de pleurer en silence sur l'infatigable prétendant; le parti carliste est, aux abois; il se meurt; et la démarche inattendue de don Carlos auprès du cabinet anglais, nous a tout l'air d'être un de ces efforts désespérés que font les partisans d'une cause perdue, lorsqu'ils se sentent à l'extrémité; efforts qui ne méritent, à vrai dire, ni qu'on les redoute, ni qu'on les discute sérieusement.

Quant à ceux que la sollicitude pour le bien-être de leur patrie, porte à recommander ce mariage, nous leur représentons volontiers que cet événement pourrait bien avoir des effets contraires à ceux qu'ils en espèrent. Il est constant que ni don Carlos, ni son fils n'appartiennent à notre société, qu'ils ne la comprennent pas. Un mariage qui leur ferait leur influence directe serait inévitablement rétrograde. Quant même il voudrait être tolérant et juste, il se verrait forcé à être persécuteur et fanatique, entraîné qu'il serait par la force de sa situation et par les concessions qu'il devrait faire, malgré lui peut-être, au parti carliste; car celui-ci serait son unique opposition. Sans aucun doute cette restauration quoiqu'indirecte, donnerait lieu à des violences, les violences engendreraient des plaintes; des plaintes on en viendrait aux menaces, des menaces aux faits, et qui oserait prédire la fin de la lutte qui s'ensuivrait? Non, nous craignons avec les Espagnols que nous ont fait envisager la question sous ce point de vue, que le mariage entre la reine Isabelle et le prince des Asturies, ne fût plutôt nuisible que favorable à l'affermissement du trône d'Espagne.

Il nous reste à dire quelques mots de la différence survenue entre l'Espagne et le Maroc, au sujet de l'affaire faite par celui-ci à la nation espagnole, dans la personne d'un de ses agents. La constitution de l'Angleterre a éloigné les probabilités d'un traité entre ces deux pays. Il est à croire que les résultats des négociations entreprises par le gouvernement britannique, en faveur de l'Espagne, une réparation convenable sera faite; et il est permis de croire que l'Angleterre se montrera une fois la digne défenderesse de ses intérêts. La Péninsule devra des remerciements à la nation anglaise, et à lui éviter une guerre qu'elle n'avait pas, en ce moment, les moyens de soutenir avec honneur. Sans doute, sans fonds, comment réussirait-elle à organiser une armée qui soit digne du pays qui jadis couvrait l'océan de ses innombrables armadilles? Vraiment, en voyant l'état déplorable où l'Espagne est aujourd'hui réduite, sous tous les rapports, on reconnaît avec douleur qu'elle expie bien cruellement, sa superbe, sa parade et son despotisme d'autrefois.

Le gouverneur de la province de Frise fait publier un avis pour informer le public que l'ouverture de l'exposition d'objets d'art et d'industrie fabriqués dans cette province, aura lieu le 15 juillet courant.

Nous apprenons avec plaisir que plus de 500 produits différents, se trouvent déjà dans la salle d'exposition.

Dans une assemblée générale de la Haute Cour de justice qui s'est tenue samedi dernier, a été installé solennellement le nouveau membre, M. Gockinga, dont nous avons annoncé la nomination.

La magnifique galerie de tableaux du roi, qui contient tant de chefs-d'œuvre vient d'être augmentée d'une toile admirable, due au pinceau du célèbre Krie Scheffer de Paris. Ce tableau représente les *Mages de l'Orient visitant le Sauveur*.

Journal de La Haye. — 3 juillet 1844.

LE JEUN ERANT.

PREMIÈRE PARTIE.

L'auberge du Faucon Blanc.

CHAPITRE II.

Les voyageurs.

Pendant que la scène précédente se passait à l'auberge du Faucon Blanc à Mookery, les trois personnages dont Morok, le dompteur de bêtes, attendait si ardemment l'arrivée, s'étaient assis paisiblement au milieu de riantes prairies, bornées d'un côté par une rivière dont le courant faisait tourner un moulin, et de l'autre, par la grande route conduisant au village de Mookern, situé à une lieue environ au sommet d'une colline assez élevée.

Le ciel était d'une sérénité superbe; le bouillonnement de la rivière, battue par la ruse du moulin et ruisselante de sa chute, interrompait seul le silence de la soirée d'un calme profond; des saules verdoyants, penchés sur les eaux, y jetaient leurs ombres vertes et transparentes, tandis que plus loin la rivière réfléchissait si splendidement le bleu du zénith et les teintes enflammées du couchant.

chant, que, sans les couleurs du ciel, l'or et l'azur de l'onde fussent confondus dans une même teinte. Les grands roseaux du rivage courbaient leurs arêtes de velours noir sous le léger souffle de la brise qui s'éleva vers la fin du jour; car le soleil disparaissait lentement derrière une large bande de nuages pourpres, framboisés de feu. L'air vif et sonore apportait le tintement lointain des clochettes d'un troupeau.

A travers un sentier frayé dans l'herbe de la prairie, deux jeunes filles, presque deux enfants, car elles paraissaient d'avoir quinze ans, chevauchaient sur un cheval blanc, de taille moyenne, assises dans une large selle à dossier où elles tenaient aisément toutes deux, car elles étaient de taille mignonne et délicate.

Un homme de grande taille, à figure basané, à longues moustaches grises, conduisait le cheval par la bride, et se retournait de temps à autre vers les jeunes filles, avec un air de sollicitude à la fois respectueuse et paternelle; il s'appuyait sur un long bâton, ses épaules encore robustes, portaient un sac de soldat; sa chaussure poudreuse, ses pas un peu trainants, annonçaient qu'il marchait depuis longtemps.

Un de ces chiens, que les peuplades de la Sibirie attellent aux traîneaux, vigoureux animal, à peu près de la taille, de la forme et du pelage d'un loup, suivait scrupuleusement le pas du conducteur de la petite caravane, ne quittant pas, comme on dit vulgairement, les talons de son maître.

Rien de plus charmant que le groupe des deux jeunes filles.

L'une d'elles tenait de sa main gauche les rênes flottantes, et de son bras droit entourait la taille de sa sœur endormie, dont la tête reposait sur son épaule. Chaque pas du cheval imprimait à ces deux corps souples une ondulation pleine de grâce, et balançait leurs petites pieds appuyés sur une palette de bois servant d'étrier.

Ces deux sœurs jumelles s'appelaient *Rose et Blanche*, par un doux caprice maternel; alors elles étaient orphelines, ainsi que le témoignaient leurs tristes vêtements de deuil à demi-usés.

D'une ressemblance extrême, d'une taille égale, il fallait une constante habitude de les voir pour les distinguer l'une de l'autre. Le portrait de celle qui ne dormait pas pourrait donc servir pour toutes deux, la seule différence qu'il y eût entre elles à ce moment, c'était que Rose veillait, et remplissait ce jour-

là les fonctions d'aînée, fonctions ainsi partagées, grâce à une disposition de leur guide; vieux soldat de l'Empire, fanatique de la discipline, il avait jugé à propos d'alterner ainsi entre les deux orphelines la subordination et le commandement.

Grise se fût inspiré à la vue de ces deux jolis visages, coiffés de béguins de velours noir, d'où s'échappaient une profusion de grosses boucles de cheveux châtain-clair, ondoyants sur leur cou, sur leurs épaules, et encadrant deux joues rondes, fermes, vermeilles et satinées; un villet rouge, humide de larmes, n'était pas d'un incarnat plus velouté que leurs lèvres fleuries; le bleu des yeux de la pervenche eût semblé sombre, auprès du limpide azur de leurs yeux; un front pur et blanc, un petit nez rose, une fossette au menton, achevaient de donner à ces gracieuses figures un adorable ensemble de douceur et de bonté charmante.

Il fallait encore les voir, lorsqu'à l'approche de la pluie ou de l'orage, le vieux soldat les enveloppait soigneusement toutes deux dans une grande pelisse de peau de renne, et rabattait sur leurs têtes le vaste capuchon de ce vêtement imperméable; alors, rien de plus ravissant que ces deux petites figures fraîches et souriantes, abritées sous ce canot de couleur sombre.

Mais la soirée était belle et calme; le tourd manteau se drapait autour des genoux des deux sœurs, et son capuchon retombait sur le dossier de leur selle. Rose entourait toujours de son bras droit la taille de sa sœur endormie, la contemplait avec une expression de tendresse ineffable, presque maternelle; car, ce jour-là, Rose était l'aînée, et une sœur aînée est déjà presque une mère.

Non-seulement les orphelines s'idolâtraient; mais par un phénomène psychologique fréquent chez les êtres jumeaux, elles étaient presque toujours simultanément affectées; l'émotion de l'une se réfléchissait à l'instant sur la physionomie de l'autre; une même cause les faisait tressaillir et rougir, tant leurs jeunes cœurs battaient à l'unisson; enfin, joies, indignités, chagrins amers, tout entre elles était mutuellement ressenti et aussitôt partagé.

Dans leur enfance, atteintes à la fois d'une maladie cruelle, comme deux fleurs sur une même tige, elles avaient péri, par un même sort, mais ensemble aussi elles avaient retrouvé leurs pures et fraîches couleurs. Est-il besoin de dire que ces liens mystérieux, indissolubles, qui unissaient

Vois Journal de La Haye d'hier.

La Société de Commerce des Pays-Bas, affrété pour le mois de juillet les bâtimens désignés ci-après :
 Pour Amsterdam : le *Castor*; l'*Anna Maria Henriette*; l'*Elisabeth*; l'*Amsterdam*; l'*Providence*; l'*Christiana*; l'*Agathe*; l'*Chara Henriette*; l'*Amiral van Eversten*; le *Roi des Pays-Bas*; le *Commerce*; l'*Amitié* et *Désir*.
 Pour Rotterdam : le *Meuse*; le *Jan Marinus*; le *Panca*; la *Loisje*; l'*Pietra* et l'*Ida Willemina*.
 Pour Dordrecht : la *Princesse Léopoldes des Pays-Bas*.

THÉÂTRE ROYAL-FRANÇAIS.
 La répétition et le premier début de Mlle Planterre ont eu lieu successivement dans *la Juive* et *la Favorite*. Décidément le public a agréé cette artiste, qui a satisfait l'auditoire, dans le dernier de ces opéras, au point d'être rappelée. Mlle Planterre nous permettra cependant de lui adresser un conseil, que nous croyons salutaire; et qui, en tout cas, nous est dicté par un intérêt sincère et bienveillant; c'est de ne pas se reposer entièrement sur un succès obtenu et sans doute mérité sous bien des rapports, mais de s'efforcer au contraire, de justifier ce succès par des études consciencieuses et incessantes, qui ne peuvent manquer de lui faire sentir qu'elle a des progrès à faire en fait de mesure, de trilles et de traits, ainsi que nous l'avons déjà observé précédemment. MM. Libretto et Allard ont eu aussi une large part dans les succès d'approbation que le public était en train d'accorder samedi. Les chœurs ont eu de bons momens.

Établissements de Bains à Schéveningue.
 Depuis l'ouverture du service des bains il a presque continuellement régné un temps froid et un vent fort S. O. Aussi les visiteurs étaient-ils moins nombreux, et les étrangers ne sont encore arrivés qu'en très-petit nombre. Cependant on apprend avec plaisir que plusieurs familles de distinction ont fait retenir des appartemens, et si le temps, qui commence à se remettre au beau, continue, nous ne doutons nullement que bientôt on ne voie arriver des étrangers de tous les points de l'Europe pour jouir des agrémens qu'offre ce bel établissement et les environs si admirables de la résidence.

M. le bourgmestre et le conseil de régence de notre ville, qui ne négligent rien de ce qui touche aux intérêts de leurs administrés, ont introduit de nouvelles et importantes améliorations dans l'établissement; le grand ordre qui y règne, la promptitude avec laquelle on y est servi, et surtout la diminution notable apportée dans le prix des rafraichissemens, font augurer que cet établissement de bains soutiendra dignement sa renommée.

M. Maas a fait l'acquisition du *Heeren Logement* à Schéveningue. Il a fait subir des changemens notables à cet établissement; il a élargi la terrasse en face de la mer, et facilité la descente vers la plage à ceux qui veulent prendre des bains de mer; de jolies voitures sont affectées à cet effet, à un prix très-raisonnable. M. Maas veille avec soin à ce que le service se fasse avec célérité; la qualité des rafraichissemens qu'on trouve chez lui ne laisse rien à désirer; sous la direction actuelle, l'établissement de M. Maas peut devenir un pied à terre intéressant, et servir à la bonne société un véritable délassement. Aussi M. Maas a-t-il déjà recueilli beaucoup d'éloges de la part de ceux qui sont venus visiter son établissement.

Arrivées.
 A l'Hôtel des Bains.
 M. P. et Werner de Weert, d'Elberfeld; M. Labouchère accompagné de sa famille, MM. Crommelin et Taverath d'Amsterdam et M. Dobry et sa famille, de Rotterdam.

Au village.
 Madame la veuve Anthonissen et sa fille, de La Haye, chez H. van Duine; Mme la veuve Schmidt-Durège, de Leide, chez les héritiers L. de Mos; M. Arndberg et sa famille, chez Kouwenhoven; Mme van Meer, née Buckler et Mme G. van Meer, chez van Duine, aux Armes de la Néerlande; M. Englen avec sa famille, de Tiel, chez le boulanger Winters; Mmes Eekhard, de La Haye et M. van den Berg, de Delft, chez Kooper; M. Meynsen et sa famille, d'Amsterdam, chez Hoogeveen, à la Cour de Hollande.

Température de la mer et de l'air du 14 au 30 juin.

	La mer.	L'air.		La mer.	L'air.
14 Juin	64 gr. F.	58 gr.	22 Juin	63 gr. F.	64 gr.
15	62	56	23	66	70
16	62	57	24	64	74
17	61	56	25	64	62
18	63	57	26	62	59
19	58	54	27	61	60
20	61	57	28	60	55
21	63	61	29	61	60

Temps de la haute marée du 2 au 9 juillet.

	h. m.		h. m.
Mardi, du 2 juillet,	2—21	après-midi.	
Mercredi, 3	3—40		
Jeudi, 4	4—18		
Vendredi, 5	4—57		
Samedi, 6	5—43		
Dimanche, 7	6—9	du matin.	
Lundi, 8	7—8		

Question des droits différentiels.

Une députation de la chambre de commerce d'Anvers s'est rendue à Bruxelles auprès du roi.
 C'est à une heure de l'après-midi dans la journée du 30 juin, que le roi a reçu cette députation, qui lui a présenté une adresse pour demander la suppression, dans le projet de loi des droits différentiels:
 1° De la disposition qui interdit aux navires de relâcher à Cowes;
 2° De celle qui concerne le privilège accordé à la Hollande d'une importation de 7 millions de café Java (1);
 3° Enfin, de celle qui porte à 25 fr. le droit sur le café, au lieu de 15 fr. que demandait la chambre de commerce d'Anvers.
 Dans le cas où ces trois dispositions seraient maintenues, la députation a exprimé le désir que le projet de loi ne reçût point la sanction royale.
 C'est M. Cateaux-Wattel qui, en sa qualité de président de la chambre de commerce, a donné lecture de l'adresse. M. Cateaux-Wattel a accompagné cette lecture de considérations verbales; tellement puissantes et exprimées dans un langage si élevé et si rempli de convenance, que le roi a paru profondément frappé des motifs péremptoirs qui avaient dicté la démarche de la chambre de commerce d'Anvers.
 S. M. a répondu que la demande de la chambre de commerce d'Anvers serait mûrement pesée par elle et soumise ensuite au conseil des ministres. Nous savons, dit le *Précurseur*, qu'immédiatement après le départ de la députation, M. Nothomb a été appelé auprès de S. M.

Sur la dotation de la famille royale en France.

Nous trouvons dans le *Moniteur Universel* un article intéressant, sur la dotation des membres de la famille royale en France. Comme on peut en pressentir l'intention de quelque demande aux chambres, nous reproduisons textuellement l'article du *Moniteur*:
 On a beaucoup parlé de la question de la dotation de la famille royale; elle n'a jamais été discutée.
 De là tant et de si graves erreurs répandues à ce sujet dans le public.
 Ces erreurs ont été, soit inventées, soit accréditées et propagées par les factions ennemies du trône que la révolution de 1830 a fondé.
 Un grand mal politique en est résulté. Non-seulement le roi et la famille royale ont subi une injustice; mais le roi a été indignement calomnié; sa situation, ses intentions ont été représentées au pays sous le jour le plus faux, à l'aide des plus insidieux mensonges, et dans les plus coupables desseins.
 C'est une nécessité et un devoir de détruire ce travail des factions ennemies, de rétablir sur cette grave question la vérité des faits, et d'éclairer les hommes honnêtes et sincères, déplorablement abusés.
 En droit, la question est maintenant réglée par l'art. 21 de la loi du 2 mars 1832, qui a réglé la liste civile du présent règne, et qui porte:
 « En cas d'insuffisance du domaine privé, les dotations des fils puînés du roi et des princesses, ses filles, seront réglées ultérieurement par des lois spéciales. »
 Avant cette loi, et au moment où la Révolution de 1830 s'accomplit, le chef de la maison d'Orléans était en possession de tout ce qui était resté de l'ancien apanage de sa maison, en ver-

(1) L'Indépendance en parlant, dans son numéro de ce matin, de l'audience royale obtenue hier par la députation de la chambre de commerce d'Anvers, tombe dans une grave erreur, en disant que la députation a indiqué, dans son adresse, la suppression de la disposition qui accorde l'importation de 7 millions de kil. de café Java, par la Meuse. La chambre de commerce d'Anvers n'a jamais voulu faire aucune distinction entre tel ou tel bureau; elle a parlé en termes généraux, sans faire aucune mention spéciale et quelconque, ni de la Meuse, ni d'Autende, ni des eaux intérieures d'aucun point avec lequel la Hollande peut entrer avec nous en contact direct.
 (Note du Précurseur.)

tu de l'art. 4 de la loi du 15 janvier 1825, ainsi conçu:
 « Les biens restitués à la branche d'Orléans en exécution d'ordonnances royales des 18 et 20 mai, 7 octobre et 17 novembre 1814, et par suite de l'apanage consistant à Monsieur, le roi Louis XVI, pour lui et sa descendance masculine, tiendront à être possédés, aux mêmes titres et conditions, de la branche d'Orléans, jusqu'à extinction de sa descendance masculine, après quoi ils feront retour au domaine public, les conditions ainsi spécifiées, en vertu de l'ancien panage d'Orléans, étaient spécialement les trois suivantes:
 1° Le prince apanagiste devait une légitime aux princes fils et frères, et une dot aux princesses ses filles et sœurs;
 2° Si le prince apanagiste arrivait au trône, son apanage réuni de plein droit au domaine de la couronne qui, avant n'était point distinct du domaine de l'état;
 3° Au moment où elle s'accomplissait, cette réunion ou aux princes de la branche d'apanage, qu'elle privait de l'éventuel à la succession de l'apanage, un droit de revenu pour eux-mêmes, sur le domaine de la Couronne, un apanage spécial transmissible, aux mêmes titres et conditions, à la lignée masculine.
 La loi du 15 janvier 1825 a formellement maintenu ces conditions et ces droits.

La révolution de 1830 en a amené l'application. En vertu de l'avènement du roi au trône, et par l'art. 4 de la loi du 2 mars 1832, l'apanage d'Orléans a été réuni au domaine de la couronne. Les princes, fils puînés du roi, se sont trouvés ainsi privés du droit de succession éventuel que leur assurait l'art. 4 de la loi du 15 janvier 1825. Dès lors, et en vertu des lois écrites en matière d'équité, s'est ouvert pour eux le droit à une compensation.

C'est ce droit qu'a reconnu et consacré l'art. 21 de la loi du 2 mars 1832 en disant: « Les dotations des fils puînés du roi et des princesses, ses filles, seront réglées ultérieurement par des lois spéciales. »
 C'était en ces termes seulement qu'était rédigé l'article 21 du projet de loi sur la liste civile présenté à la chambre des députés, le 3 octobre 1831, par M. Casimir Périer.

Mais, par suite d'un amendement adopté par les chambres sanctionné par le roi, cet article, devenu l'art. 21 de la loi du 2 mars 1832 porta définitivement:
 « En cas d'insuffisance du domaine privé, les dotations des fils puînés du roi et des princesses, ses filles, seront réglées ultérieurement par des lois spéciales. »

Ainsi, pour ouvrir le droit des fils puînés du roi et des princesses, ses filles, à des dotations réglées par des lois spéciales, la loi exige que le domaine privé soit insuffisant pour y pourvoir. Mais, si cette insuffisance existe, le droit existe aussi; les dotations sont dues et doivent être réglées par des lois spéciales.

Tel est le droit dans cette question, le droit formellement établi et consacré par les anciens principes de la monarchie, la loi du 15 janvier 1825 et par celle du 2 mars 1832.

Il n'y a donc, quand la question s'élève, qu'un point de fait à examiner: « Le domaine privé du roi est-il insuffisant pour pourvoir aux dotations? »
 L'examen attentif de ce point de fait ne peut laisser aucun doute à cet égard.

Comme duc d'Orléans, et avant son avènement au trône, le roi a trouvé dans la succession paternelle 31 millions de francs inscrits et admises par les tribunaux, et moins de 16 millions de valeurs. Ce n'est qu'en y consacrant une partie des revenus insaisissables de ses biens apanagés qu'il a pu, dans un intervalle de douze ou treize ans, accomplir une liquidation qui pose encore aujourd'hui des charges à son domaine privé.

La totalité des sommes que le roi, comme duc d'Orléans, a eues en indemnité (5 millions), en vertu de la loi du 2 mars 1825, a été absorbée par l'achèvement et l'embellissement du Palais-Royal, incorporé maintenant, comme faisant partie de l'ancien apanage, dans le domaine de la Couronne.
 Et pourtant, sans parler des charges de la royauté auxquelles il est pourvu par la liste civile, les charges imposées au roi, l'entretien de la famille royale, se sont accrues et s'accroissent de jour en jour.

Il y a plus d'un siècle, lorsque le duc d'Orléans, trisainé par le roi, fut investi, pendant la minorité de son neveu, le roi Louis XVIII, de la régence du royaume, non-seulement ce prince se contentait de puiser dans les revenus de l'état, trouvant

les deux jumelles, n'eussent pas été brisées sans porter une mortelle atteinte à l'existence de ces pauvres enfans?
 Ainsi, ces charmes coupés d'oiseaux nommés *inséparables*, ne pouvant vivre que d'une vie commune, s'attristent, souffrent, se désolent et meurent, lorsqu'une main barbare les éloigne l'un de l'autre.
 Le condamnateur des orphelins, homme de cinquante-cinq ans environ, d'une tournure militaire, offrait le type immortel des soldats de la République et de l'Empire, héroïques enfans du peuple, devenus en une campagne les premiers soldats du monde, pour prouver au monde ce que peut, ce que vaut, ce que fait le peuple, lorsque ses vrais élus mettent en lui leur confiance, leur force et leur espoir.
 Ce soldat, guide des deux sœurs, ancien grenadier à cheval de la garde impériale, avait été surnommé *Dagobert*; sa physionomie, grave et sévère, était d'un caractère accentué: sa moustache grise, longue et fournie, cachait complètement son nez inférieur, et se confondait avec une large impériale lui couvrant presque le menton; ses joues maigres, couleur de brique, tannées comme du parchemin, étaient soigneusement rasées; d'épais sourcils, encore noirs, couvraient presque ses yeux d'un bleu clair; ses boucles d'oreilles d'or descendaient jusque sur son col militaire à liséré blanc; une ceinture de cuir serrait autour de ses reins la bouillande de gros drap gris, et un bonnet de police bleu à bande rouge, tombant sur l'épaule gauche, couvrait sa tête chauve.
 Autrefois doué d'une force d'Hercule, mais ayant toujours un cœur de lion, bon et patient, parce qu'il était courageux et fort, Dagobert, malgré la rudesse de sa physionomie, se montra, pour les orphelins, d'une sollicitude exquise, d'une prévenance inouïe, d'une tendresse adorable, presque maternelle. « Qui m'a permis de voir l'héroïsme de l'affection? » dit le soldat, cœur de mar.
 D'un calme stoïque, comprima toute émotion, l'indéfectible sang-froid de Dagobert ne se démentait jamais; aussi quoique rien ne fût moins plaisant que lui, il devenait quelquefois d'un comique achevé, en raison même de l'importance des choses qu'il disait, et de la tonie chose.
 Un jour, au lieu de son cheval, Dagobert se retourna pour donner une carresse ou dire un mot amical au bon cheval blanc qui servait de monture aux orphelins, et dont les selières, les longues dents trépassaient à l'âge respectable; deux profondes cicatrices, l'une au flanc, l'autre au poitrail, prouvaient que ce cheval avait assisté à de chaudes batailles; aussi, n'était-ce pas sans une apparence de fierté qu'il se coulait parfois sa vieille bride militaire, dont la bossette de cuir ouvrait encore une arête en relief; son allure était régulière, prudente et ferme; son poil vil, son embonpoint médiocre; l'abandon de sa queue qui couvrait son mors, témoignait de cette santé que les chevaux

acquissent par le travail continu, mais modéré, d'un long voyage à petites journées; quoiqu'il fût en route depuis plus de six mois, ce brave animal portait aussi allègrement qu'au départ les deux orphelins et une assez lourde charge attachée au derrière.
 Si nous avons parlé de la longueur démesurée des dents de ce cheval (signe irrécusable de grande vieillesse), c'est qu'il les montrait souvent dans un unique but, de rester fidèle à son nom (il se nommait *Volonté*) et de faire une assez mauvaise plaisanterie, dont le chien était victime.
 Ce dernier, sans doute par contraste, nommé *Rabat-Join*, ne quittant pas les talons de son maître, se trouvait à la portée de *Jovial*, qui de temps à autre le prenait délicatement par la peau du dos, l'entlevait; et le portait ainsi pendant un instant; le chien, protégé par son épaisse toison, et sans doute habitué depuis longtemps aux facéties de son compagnon, s'y soumettait avec une complaisance stoïque; seulement, quand la plaisanterie lui avait paru d'une agréable durée, *Rabat-Join* tournait sa tête en grondant. *Jovial* l'entendait à demi-mot; et s'empressait de le remettre à terre; d'autres fois, sans doute pour éviter la monotonie, *Jovial* mordillait légèrement le havresac du soldat qui semblait, ainsi que son chien, parfaitement habitué à ces jeux d'enfant.
 Ces détails feront juger de l'excellent accord qui régnait entre les deux sœurs jumelles, le vieux soldat, le cheval et le chien.
 La petite châtaine s'avachait assez impatiente d'attendre avant la nuit le village de Mockern, que l'on voyait au sommet de la côte.
 Dagobert regardait de temps à autre autour de lui, et semblait rassembler ses souvenirs; puis à peu près traité à l'assombrissement, lorsqu'il fut à peu de distance du village, dont le bruit avait attiré son attention, il s'arrêta et passa à plusieurs reprises ses longues moustaches entre son pouce et son index; ce qui signifie qu'il rêvait à une émotion fort vive, concernant:
Jovial ayant lui-même le temps de remonter et de venir à son maître, Blanche, veillée en sursaut par ce mouvement, redressa la tête; son premier regard chercha sa sœur à qui elle avait été abandonnée, puis l'autre deux chevaux, et un regard de surprise à l'égard de Dagobert immobile. Ses mains posées sur son long bâton, et paraissant en proie à une émotion pénible et croissante, elle dit:
 Les orphelins se trouvaient alors au pied d'un tertre peu élevé, dont le faite disparaissait sous le feuillage épais d'un chêne immense, dont le côté de ce petit escarpement.
 Rose, voyant Dagobert toujours immobile et pensif, se pencha sur sa selle, appuyant sa petite main blanche sur l'épaule du soldat qui lui tournait le dos, elle lui dit doucement:
 « Qu'est-ce donc, Dagobert? »
 « Le vétérinaire se refusait à un grand étiolement des deux sœurs, et ven-

rent une grosse larme qui, après avoir tracé son humide sillon sur sa joue nue, se perdit dans son épaisse moustache.
 — Tu pleures... toi!!
 Stéphanie et Blanche profondément étonnées.
 — Nous t'en supplions... dis-nous ce que tu fais...
 Après un moment d'hésitation, le soldat passa sur ses yeux sa main et dit aux orphelins d'une voix émue, en leur montrant le tertre escarpé, auprès duquel elles se trouvaient:
 — Je vais vous attrister, mes pauvres enfans... mais pourtant c'est sacré... ce que je vais vous dire... En bien, j'ai vu, dans un village, une vieille grande balle de canon... j'ai passé vos pieds par-dessus de la nature... deux coups de sabre sur la tête... un coup de feu à l'épaule... c'est ici que et moi qui avais deux coups de lance pour ma part, nous avons été faits prisonniers... et par qui encore, par un rusé... qui par un Français, un émigré, colonel au service des Russes... et qui plus tard... Enfin un jour saurez tout cela.
 Puis après un silence, le vétérinaire, montrant du bout de son bâton le tertre de Mockern, ajouta:
 — Oui... oui, je m'y reconnais; voilà les lignes que votre brave père nous commandait, nous, et les Polonais de la garde, a culbuté les canons russes après avoir eulévé une batterie... Ah! mes enfans, — ajoute naïvement le soldat, — j'aurais voulu que vous le voyiez, votre brave père, à la tête de la brigade de grenadiers à cheval, appenant une charge à fond au milieu de grêle d'obus!! il n'y avait rien de beau comme lui.
 Pendant que Dagobert exprimait à sa manière ses regrets et ses souvenirs, les deux orphelins, par un mouvement spontané, se laissèrent légèrement glisser de cheval, et se tenant par la main, allèrent s'agenouiller au pied de la balle.
 Puis les princesses l'une contre l'autre, elles se mirent à pleurer; pendant ce temps, le soldat, toujours debout, ses mains sur son long bâton, regardait d'un air triste et attendri les deux sœurs.
 — Ah! mes enfans, — dit-il, — j'aurais voulu que vous le voyiez, votre brave père, à la tête de la brigade de grenadiers à cheval, appenant une charge à fond au milieu de grêle d'obus!! il n'y avait rien de beau comme lui.
 Pendant que Dagobert exprimait à sa manière ses regrets et ses souvenirs, les deux orphelins, par un mouvement spontané, se laissèrent légèrement glisser de cheval, et se tenant par la main, allèrent s'agenouiller au pied de la balle.
 Puis les princesses l'une contre l'autre, elles se mirent à pleurer; pendant ce temps, le soldat, toujours debout, ses mains sur son long bâton, regardait d'un air triste et attendri les deux sœurs.
 — Ah! mes enfans, — dit-il, — j'aurais voulu que vous le voyiez, votre brave père, à la tête de la brigade de grenadiers à cheval, appenant une charge à fond au milieu de grêle d'obus!! il n'y avait rien de beau comme lui.
 Pendant que Dagobert exprimait à sa manière ses regrets et ses souvenirs, les deux orphelins, par un mouvement spontané, se laissèrent légèrement glisser de cheval, et se tenant par la main, allèrent s'agenouiller au pied de la balle.
 Puis les princesses l'une contre l'autre, elles se mirent à pleurer; pendant ce temps, le soldat, toujours debout, ses mains sur son long bâton, regardait d'un air triste et attendri les deux sœurs.
 — Ah! mes enfans, — dit-il, — j'aurais voulu que vous le voyiez, votre brave père, à la tête de la brigade de grenadiers à cheval, appenant une charge à fond au milieu de grêle d'obus!! il n'y avait rien de beau comme lui.
 Pendant que Dagobert exprimait à sa manière ses regrets et ses souvenirs, les deux orphelins, par un mouvement spontané, se laissèrent légèrement glisser de cheval, et se tenant par la main, allèrent s'agenouiller au pied de la balle.
 Puis les princesses l'une contre l'autre, elles se mirent à pleurer; pendant ce temps, le soldat, toujours debout, ses mains sur son long bâton, regardait d'un air triste et attendri les deux sœurs.
 — Ah! mes enfans, — dit-il, — j'aurais voulu que vous le voyiez, votre brave père, à la tête de la brigade de grenadiers à cheval, appenant une charge à fond au milieu de grêle d'obus!! il n'y avait rien de beau comme lui.
 Pendant que Dagobert exprimait à sa manière ses regrets et ses souvenirs, les deux orphelins, par un mouvement spontané, se laissèrent légèrement glisser de cheval, et se tenant par la main, allèrent s'agenouiller au pied de la balle.
 Puis les princesses l'une contre l'autre, elles se mirent à pleurer; pendant ce temps, le soldat, toujours debout, ses mains sur son long bâton, regardait d'un air triste et attendri les deux sœurs.
 — Ah! mes enfans, — dit-il, — j'aurais voulu que vous le voyiez, votre brave père, à la tête de la brigade de grenadiers à cheval, appenant une charge à fond au milieu de grêle d'obus!! il n'y avait rien de beau comme lui.
 Pendant que Dagobert exprimait à sa manière ses regrets et ses souvenirs, les deux orphelins, par un mouvement spontané, se laissèrent légèrement glisser de cheval, et se tenant par la main, allèrent s'agenouiller au pied de la balle.
 Puis les princesses l'une contre l'autre, elles se mirent à pleurer; pendant ce temps, le soldat, toujours debout, ses mains sur son long bâton, regardait d'un air triste et attendri les deux sœurs.
 — Ah! mes enfans, — dit-il, — j'aurais voulu que vous le voyiez, votre brave père, à la tête de la brigade de grenadiers à cheval, appenant une charge à fond au milieu de grêle d'obus!! il n'y avait rien de beau comme lui.
 Pendant que Dagobert exprimait à sa manière ses regrets et ses souvenirs, les deux orphelins, par un mouvement spontané, se laissèrent légèrement glisser de cheval, et se tenant par la main, allèrent s'agenouiller au pied de la balle.
 Puis les princesses l'une contre l'autre, elles se mirent à pleurer; pendant ce temps, le soldat, toujours debout, ses mains sur son long bâton, regardait d'un air triste et attendri les deux sœurs.
 — Ah! mes enfans, — dit-il, — j'aurais voulu que vous le voyiez, votre brave père, à la tête de la brigade de grenadiers à cheval, appenant une charge à fond au milieu de grêle d'obus!! il n'y avait rien de beau comme lui.
 Pendant que Dagobert exprimait à sa manière ses regrets et ses souvenirs, les deux orphelins, par un mouvement spontané, se laissèrent légèrement glisser de cheval, et se tenant par la main, allèrent s'agenouiller au pied de la balle.
 Puis les princesses l'une contre l'autre, elles se mirent à pleurer; pendant ce temps, le soldat, toujours debout, ses mains sur son long bâton, regardait d'un air triste et attendri les deux sœurs.
 — Ah! mes enfans, — dit-il, — j'aurais voulu que vous le voyiez, votre brave père, à la tête de la brigade de grenadiers à cheval, appenant une charge à fond au milieu de grêle d'obus!! il n'y avait rien de beau comme lui.
 Pendant que Dagobert exprimait à sa manière ses regrets et ses souvenirs, les deux orphelins, par un mouvement spontané, se laissèrent légèrement glisser de cheval, et se tenant par la main, allèrent s'agenouiller au pied de la balle.
 Puis les princesses l'une contre l'autre, elles se mirent à pleurer; pendant ce temps, le soldat, toujours debout, ses mains sur son long bâton, regardait d'un air triste et attendri les deux sœurs.
 — Ah! mes enfans, — dit-il, — j'aurais voulu que vous le voyiez, votre brave père, à la tête de la brigade de grenadiers à cheval, appenant une charge à fond au milieu de grêle d'obus!! il n'y avait rien de beau comme lui.
 Pendant que Dagobert exprimait à sa manière ses regrets et ses souvenirs, les deux orphelins, par un mouvement spontané, se laissèrent légèrement glisser de cheval, et se tenant par la main, allèrent s'agenouiller au pied de la balle.
 Puis les princesses l'une contre l'autre, elles se mirent à pleurer; pendant ce temps, le soldat, toujours debout, ses mains sur son long bâton, regardait d'un air triste et attendri les deux sœurs.
 — Ah! mes enfans, — dit-il, — j'aurais voulu que vous le voyiez, votre brave père, à la tête de la brigade de grenadiers à cheval, appenant une charge à fond au milieu de grêle d'obus!! il n'y avait rien de beau comme lui.
 Pendant que Dagobert exprimait à sa manière ses regrets et ses souvenirs, les deux orphelins, par un mouvement spontané, se laissèrent légèrement glisser de cheval, et se tenant par la main, allèrent s'agenouiller au pied de la balle.
 Puis les princesses l'une contre l'autre, elles se mirent à pleurer; pendant ce temps, le soldat, toujours debout, ses mains sur son long bâton, regardait d'un air triste et attendri les deux sœurs.
 — Ah! mes enfans, — dit-il, — j'aurais voulu que vous le voyiez, votre brave père, à la tête de la brigade de grenadiers à cheval, appenant une charge à fond au milieu de grêle d'obus!! il n'y avait rien de beau comme lui.
 Pendant que Dagobert exprimait à sa manière ses regrets et ses souvenirs, les deux orphelins, par un mouvement spontané, se laissèrent légèrement glisser de cheval, et se tenant par la main, allèrent s'agenouiller au pied de la balle.
 Puis les princesses l'une contre l'autre, elles se mirent à pleurer; pendant ce temps, le soldat, toujours debout, ses mains sur son long bâton, regardait d'un air triste et attendri les deux sœurs.
 — Ah! mes enfans, — dit-il, — j'aurais voulu que vous le voyiez, votre brave père, à la tête de la brigade de grenadiers à cheval, appenant une charge à fond au milieu de grêle d'obus!! il n'y avait rien de beau comme lui.
 Pendant que Dagobert exprimait à sa manière ses regrets et ses souvenirs, les deux orphelins, par un mouvement spontané, se laissèrent légèrement glisser de cheval, et se tenant par la main, allèrent s'agenouiller au pied de la balle.
 Puis les princesses l'une contre l'autre, elles se mirent à pleurer; pendant ce temps, le soldat, toujours debout, ses mains sur son long bâton, regardait d'un air triste et attendri les deux sœurs.
 — Ah! mes enfans, — dit-il, — j'aurais voulu que vous le voyiez, votre brave père, à la tête de la brigade de grenadiers à cheval, appenant une charge à fond au milieu de grêle d'obus!! il n'y avait rien de beau comme lui.
 Pendant que Dagobert exprimait à sa manière ses regrets et ses souvenirs, les deux orphelins, par un mouvement spontané, se laissèrent légèrement glisser de cheval, et se tenant par la main, allèrent s'agenouiller au pied de la balle.
 Puis les princesses l'une contre l'autre, elles se mirent à pleurer; pendant ce temps, le soldat, toujours debout, ses mains sur son long bâton, regardait d'un air triste et attendri les deux sœurs.
 — Ah! mes enfans, — dit-il, — j'aurais voulu que vous le voyiez, votre brave père, à la tête de la brigade de grenadiers à cheval, appenant une charge à fond au milieu de grêle d'obus!! il n'y avait rien de beau comme lui.
 Pendant que Dagobert exprimait à sa manière ses regrets et ses souvenirs, les deux orphelins, par un mouvement spontané, se laissèrent légèrement glisser de cheval, et se tenant par la main, allèrent s'agenouiller au pied de la balle.
 Puis les princesses l'une contre l'autre, elles se mirent à pleurer; pendant ce temps, le soldat, toujours debout, ses mains sur son long bâton, regardait d'un air triste et attendri les deux sœurs.
 — Ah! mes enfans, — dit-il, — j'aurais voulu que vous le voyiez, votre brave père, à la tête de la brigade de grenadiers à cheval, appenant une charge à fond au milieu de grêle d'obus!! il n'y avait rien de beau comme lui.
 Pendant que Dagobert exprimait à sa manière ses regrets et ses souvenirs, les deux orphelins, par un mouvement spontané, se laissèrent légèrement glisser de cheval, et se tenant par la main, allèrent s'agenouiller au pied de la balle.
 Puis les princesses l'une contre l'autre, elles se mirent à pleurer; pendant ce temps, le soldat, toujours debout, ses mains sur son long bâton, regardait d'un air triste et attendri les deux sœurs.
 — Ah! mes enfans, — dit-il, — j'aurais voulu que vous le voyiez, votre brave père, à la tête de la brigade de grenadiers à cheval, appenant une charge à fond au milieu de grêle d'obus!! il n'y avait rien de beau comme lui.
 Pendant que Dagobert exprimait à sa manière ses regrets et ses souvenirs, les deux orphelins, par un mouvement spontané, se laissèrent légèrement glisser de cheval, et se tenant par la main, allèrent s'agenouiller au pied de la balle.
 Puis les princesses l'une contre l'autre, elles se mirent à pleurer; pendant ce temps, le soldat, toujours debout, ses mains sur son long bâton, regardait d'un air triste et attendri les deux sœurs.
 — Ah! mes enfans, — dit-il, — j'aurais voulu que vous le voyiez, votre brave père, à la tête de la brigade de grenadiers à cheval, appenant une charge à fond au milieu de grêle d'obus!! il n'y avait rien de beau comme lui.
 Pendant que Dagobert exprimait à sa manière ses regrets et ses souvenirs, les deux orphelins, par un mouvement spontané, se laissèrent légèrement glisser de cheval, et se tenant par la main, allèrent s'agenouiller au pied de la balle.
 Puis les princesses l'une contre l'autre, elles se mirent à pleurer; pendant ce temps, le soldat, toujours debout, ses mains sur son long bâton, regardait d'un air triste et attendri les deux sœurs.
 — Ah! mes enfans, — dit-il, — j'aurais voulu que vous le voyiez, votre brave père, à la tête de la brigade de grenadiers à cheval, appenant une charge à fond au milieu de grêle d'obus!! il n'y avait rien de beau comme lui.
 Pendant que Dagobert exprimait à sa manière ses regrets et ses souvenirs, les deux orphelins, par un mouvement spontané, se laissèrent légèrement glisser de cheval, et se tenant par la main, allèrent s'agenouiller au pied de la balle.
 Puis les princesses l'une contre l'autre, elles se mirent à pleurer; pendant ce temps, le soldat, toujours debout, ses mains sur son long bâton, regardait d'un air triste et attendri les deux sœurs.
 — Ah! mes enfans, — dit-il, — j'aurais voulu que vous le voyiez, votre brave père, à la tête de la brigade de grenadiers à cheval, appenant une charge à fond au milieu de grêle d'obus!! il n'y avait rien de beau comme lui.
 Pendant que Dagobert exprimait à sa manière ses regrets et ses souvenirs, les deux orphelins, par un mouvement spontané, se laissèrent légèrement glisser de cheval, et se tenant par la main, allèrent s'agenouiller au pied de la balle.
 Puis les princesses l'une contre l'autre, elles se mirent à pleurer; pendant ce temps, le soldat, toujours debout, ses mains sur son long bâton, regardait d'un air triste et attendri les deux sœurs.
 — Ah! mes enfans, — dit-il, — j'aurais voulu que vous le voyiez, votre brave père, à la tête de la brigade de grenadiers à cheval, appenant une charge à fond au milieu de grêle d'obus!! il n'y avait rien de beau comme lui.
 Pendant que Dagobert exprimait à sa manière ses regrets et ses souvenirs, les deux orphelins, par un mouvement spontané, se laissèrent légèrement glisser de cheval, et se tenant par la main, allèrent s'agenouiller au pied de la balle.
 Puis les princesses l'une contre l'autre, elles se mirent à pleurer; pendant ce temps, le soldat, toujours debout, ses mains sur son long bâton, regardait d'un air triste et attendri les deux sœurs.
 — Ah! mes enfans, — dit-il, — j'aurais voulu que vous le voyiez, votre brave père, à la tête de la brigade de grenadiers à cheval, appenant une charge à fond au milieu de grêle d'obus!! il n'y avait rien de beau comme lui.
 Pendant que Dagobert exprimait à sa manière ses regrets et ses souvenirs, les deux orphelins, par un mouvement spontané, se laissèrent légèrement glisser de cheval, et se tenant par la main, allèrent s'agenouiller au pied de la balle.
 Puis les princesses l'une contre l'autre, elles se mirent à pleurer; pendant ce temps, le soldat, toujours debout, ses mains sur son long bâton, regardait d'un air triste et attendri les deux sœurs.
 — Ah! mes enfans, — dit-il, — j'aurais voulu que vous le voyiez, votre brave père, à la tête de la brigade de grenadiers à cheval, appenant une charge à fond au milieu de grêle d'obus!! il n'y avait rien de beau comme lui.
 Pendant que Dagobert exprimait à sa manière ses regrets et ses souvenirs, les deux orphelins, par un mouvement spontané, se laissèrent légèrement glisser de cheval, et se tenant par la main, allèrent s'agenouiller au pied de la balle.
 Puis les princesses l'une contre l'autre, elles se mirent à pleurer; pendant ce temps, le soldat, toujours debout, ses mains sur son long bâton, regardait d'un air triste et attendri les deux sœurs.
 — Ah! mes enfans, — dit-il, — j'aurais voulu que vous le voyiez, votre brave père, à la tête de la brigade de grenadiers à cheval, appenant une charge à fond au milieu de grêle d'obus!! il n'y avait rien de beau comme lui.
 Pendant que Dagobert exprimait à sa manière ses regrets et ses souvenirs, les deux orphelins, par un mouvement spontané, se laissèrent légèrement glisser de cheval, et se tenant par la main, allèrent s'agenouiller au pied de la balle.
 Puis les princesses l'une contre l'autre, elles se mirent à pleurer; pendant ce temps, le soldat, toujours debout, ses mains sur son long bâton, regardait d'un air triste et attendri les deux sœurs.
 — Ah! mes enfans, — dit-il, — j'aurais voulu que vous le voyiez, votre brave père, à la tête de la brigade de grenadiers à cheval, appenant une charge à fond au milieu de grêle d'obus!! il n'y avait rien de beau comme lui.
 Pendant que Dagobert exprimait à sa manière ses regrets et ses souvenirs, les deux orphelins, par un mouvement spontané, se laissèrent légèrement glisser de cheval, et se tenant par la main, allèrent s'agenouiller au pied de la balle.
 Puis les princesses l'une contre l'autre, elles se mirent à pleurer; pendant ce temps, le soldat, toujours debout, ses mains sur son long bâton, regardait d'un air triste et attendri les deux sœurs.
 — Ah! mes enfans, — dit-il, — j'aurais voulu que vous le voyiez, votre brave père, à la tête de la brigade de grenadiers à cheval, appenant une charge à fond au milieu de grêle d'obus!! il n'y avait rien de beau comme lui.
 Pendant que Dagobert exprimait à sa manière ses regrets et ses souvenirs, les deux orphelins, par un mouvement spontané, se laissèrent légèrement glisser de cheval, et se tenant par la main, allèrent s'agenouiller au pied de la balle.
 Puis les princesses l'une contre l'autre, elles se mirent à pleurer; pendant ce temps, le soldat, toujours debout, ses mains sur son long bâton, regardait d'un air triste et attendri les deux sœurs.
 — Ah! mes enfans, — dit-il, — j'aurais voulu que vous le voyiez, votre brave père, à la tête de la brigade de grenadiers à cheval, appenant une charge à fond au milieu de grêle d'obus!! il n'y avait rien de beau comme lui.
 Pendant que Dagobert exprimait à sa manière ses regrets et ses souvenirs, les deux orphelins, par un mouvement spontané, se laissèrent légèrement glisser de cheval, et se tenant par la main, allèrent s'agenouiller au pied de la balle.
 Puis les princesses l'une contre l'autre,

fortune personnelle et son apanage lui permettaient de ne pas recourir, mais il fut contraint à ses frais, pendant la régence, de faire à Orléans et de Loing, et contracta, pour accomplir ces grands travaux, des dettes considérables.

Le roi, en qualité de duc d'Orléans et d'héritier du trône, fut obligé, depuis son retour en France, en 1814, de payer une partie de ces dettes; et pour faire face aux dépenses de sa couronne et de sa famille, que sa liste civile et son domaine privé ne suffisaient pas à couvrir, le roi a été obligé, il y a quelques années, d'engager à la caisse des dépôts et consignations les débris qui lui sont revenus de la propriété de ces mêmes domaines, et de sa liste civile, soit du domaine privé du roi, aucun de ces biens.

Mme la princesse Adélaïde, sœur du roi, lui a donné et lui donne tous les jours des marques d'un dévouement et d'une générosité presque sans exemple au sein même des familles unies par l'intimité la plus tendre.

Pendant, pour suffire aux charges qui lui sont imposées comme roi et comme père, le roi s'est vu et se voit forcé de contracter des dettes de jour en jour croissantes, qui grèvent son domaine privé, jusqu'à présent unique patrimoine des princes et des princesses ses filles.

Un tel état de choses est contraire aux principes de la justice, de la dignité de la politique, à la dignité du pays comme à celle du roi, et aux termes de nos lois, des dotations sont attribuées aux princes royaux et aux princesses de la famille royale, le domaine privé est insuffisant pour y pourvoir.

Il faut que les fils puînés et les filles du roi soient élevés dans le même état que le roi fut resté duc d'Orléans, et que leur situation soit la même que celle de la situation des branches cadettes d'une aussi grande importance.

Le conseil d'une politique prévoyante, et l'intérêt permanent de l'état, que la famille royale tout entière soit constituée, et que les branches cadettes soient constamment maintenues au niveau du rang qu'elles occupent autour de la couronne, et sur lequel elles doivent soutenir, et sur lequel un droit éventuel leur est attribué.

Le roi honneur du pays et du trône veut que les calomnies propagées par leurs ennemis communs reçoivent un solennel démenti.

Pour que cette grave question puisse être convenablement soumise à l'examen des chambres, il faut d'abord que les bons citoyens, les hommes justes et sages, soient éclairés sur la vérité des choses, et conséquemment eux-mêmes à dissiper ce nuage d'erreurs grossières et de mensonges perfides, amassés avec tant de soin pour obscurcir, aux yeux du pays, les droits et les faits.

Le gouvernement de la France ne voudra pas que la famille royale ne conserve pas, sous notre monarchie constitutionnelle, les droits et la situation qui lui sont légalement garantis à la famille du duc d'Orléans.

Le duc d'Orléans, en qualité de duc d'Orléans et d'héritier du trône, fut obligé, depuis son retour en France, en 1814, de payer une partie de ces dettes; et pour faire face aux dépenses de sa couronne et de sa famille, que sa liste civile et son domaine privé ne suffisaient pas à couvrir, le roi a été obligé, il y a quelques années, d'engager à la caisse des dépôts et consignations les débris qui lui sont revenus de la propriété de ces mêmes domaines, et de sa liste civile, soit du domaine privé du roi, aucun de ces biens.

fallu la présence de bâtiments de guerre français et anglais pour imposer à Grisiotis, qui, sans cette démonstration, aurait probablement tenté un coup de main sur Athènes. A voir, ce qui se passe, on dirait que le règne des Palicars, avec toutes ses horreurs, va recommencer; la Grèce est déjà partagée, de fait, en deux camps, qui se disputent la victoire avec cet acharnement qu'en ce malheureux pays on met jusque dans les plus petites choses. Le signal de la guerre civile est donné, et il faut s'attendre aux événements les plus déplorable, si l'on ne parvient pas bientôt à conjurer l'orage qui menace d'éclater. Malheureusement le ministère est sans force et presque sans influence; il n'a pas d'armée, et en est-il, l'argent lui manque pour lui payer ses services.

On conçoit aisément que, dans cet état de choses, le roi soit fort embarrassé; à la date du 10 juin, il avait mandé plusieurs fois au château M. Colletti pour l'engager à composer un nouveau cabinet; mais celui-ci ne paraît guère se soucier de prendre en main, dans un moment aussi critique, les rênes du pouvoir.

Dans la matinée du 10, le roi a tenu un conseil des ministres, auquel les ambassadeurs de France et d'Angleterre ont assisté. Entr'autres questions, on y a posé celle de savoir, si, pour le cas où l'insurrection viendrait à se propager, les puissances européennes n'interviendraient pas pour rétablir l'ordre. M. Piscatory et sir Lyons ont répondu que, pour cela, il leur fallait des ordres de leurs gouvernements, et que, de leur propre mouvement, ils ne débarqueraient des troupes que dans l'hypothèse où la personne du roi serait menacée. En ce moment, on a sans doute connaissance de ces événements à Londres et à Paris. Lord Aberdeen et M. Guizot ne peuvent manquer d'envoyer bientôt des instructions à leurs représentants à Athènes; il importe de se hâter; car le gouvernement Grec n'est rien moins que stable, et, si l'on n'était point étayé promptement, une secousse tant soit peu forte l'aurait bientôt renversé.

Nouvelles de France.

Paris, 30 juin.

On a répété aujourd'hui, à la bourse, qu'un nouvel engagement avait eu lieu entre nos troupes et les Marocains; on a même ajouté que le général Bugeaud était entré sur le territoire de Maroc. Le gouvernement ne fait publier aucune nouvelle.

Il paraît qu'on attend quelque dépêche importante, car le roi, qui devait aller à En visiter les travaux qu'il y fait exécuter, a contremandé son voyage.

Le Constitutionnel dit qu'à la bourse on avait eu connaissance de l'excursion de Louis-Philippe à Paris et de l'espèce de conseil qui avait été tenu au château; on y rattachait le mouvement de baisse de 30 c. qui s'est manifesté sur le 3 p. c. On parlait d'ordres expédiés pour de nouveaux mouvements de troupes vers le littoral de la Méditerranée.

M. Mackan a expédié hier un ordre télégraphique à Toulon pour aujourd'hui le départ des bâtiments qui devaient aller rejoindre le prince de Joinville sur les côtes du Maroc. Cette nouvelle répandue hier soir dans Paris a donné lieu à de nombreuses conjectures. On en concluait que ce contre ordre avait été envoyé à la suite d'une note diplomatique présentée hier matin par lord Cowley, ambassadeur d'Angleterre et d'un conseil des ministres tenu dans la journée aux Tuileries.

Suivant la Quotidienne, plusieurs courriers et de nombreuses dépêches télégraphiques sont arrivés cette nuit et ce matin à Neuilly, venant d'Espagne, de Toulon et de Marseille. A neuf heures et demie, les officiers d'ordonnances et les cavaliers de planton partaient de Neuilly pour aller prévenir les membres du cabinet que le roi se rendait aux Tuileries.

A onze heures, M. Guizot arrivait d'Autueil à son ministère; à onze heures et demi le roi arrivait aux Tuileries. A onze heures trois quarts, M. Guizot arrivait au château et était introduit dans le cabinet royal. A midi, est arrivé l'amiral Mackan, ministre de la marine, et vingt minutes après le maréchal Soult. Un conseil a eu lieu, qui a duré jusqu'à une heure et demie. Alors le secrétaire du cabinet royal est parti dans une voiture de la cour pour le télégraphe central, porter des dépêches à expédier, et les manœuvres télégraphiques ont été sur le champ commencées.

La chambre des députés a adopté le 29, presque sans discussion, le projet de loi relatif au chemin de Viernon. Le débat s'est ouvert ensuite sur le projet de loi relatif au chemin de Paris à Strasbourg. MM. Houzeau-Mauiron et Paixhans ont tour-à-tour pris la parole pour demander d'importantes modifications au

tracé, Lesystème qu'ont défendu ces deux députés forma l'objet de deux amendements qui furent ultérieurement soutenus au vote de la chambre.

La comparaison des 21 membres composant le conseil de l'ordre des avocats, devant toutes les chambres de la cour royale réunies dans la chambre du conseil, qui était fixée au lundi 1er juillet, vient d'être renvoyée au mercredi suivant, à cause de la prolongation imprévue des débats de l'affaire Donon-Cadot, débats qui dureront encore plusieurs jours.

M. Chaix-d'Est-Ango a reçu avis de changement qu'il s'est chargé de faire connaître à ses collègues.

La Gazette des Tribunaux donne aujourd'hui la liste exacte des arrestations qui ont été faites à l'occasion des tentatives légitimes dont nous avons parlé; les mandats a vaient été décernés par M. de Saint-Didier, juge d'instruction:

Le sieur Jean-Louis Toutain, âgé de 57 ans, ex-domestique du roi Charles X, demeurant rue de Sévras 180, à Vaugirard. (Cet inculpé, condamné politique de 1832, a été amnistié.)

Le sieur Cauchard-Dasmariès, âgé de 63 ans, employé dans un journal de sciences économiques, demeurant à Paris, rue de la Visitation-des-Dames-Ste-Marie, 4. (compromis dans la conspiration politique en 1832, il a été acquitté.)

Le sieur de Buchère de Lespinois, âgé de 46 ans, ancien sous-préfet sous la restauration, demeurant à Paris, rue de la Visitation-des-Dames-Ste-Marie, 4.

Le sieur Jean-Jacques Wattelier, âgé de 60 ans, charron, demeurant à Vaugirard, rue de Sévras, 180.

Le sieur Cherbonnier de la Force, âgé de 60 ans, ex-capitaine, au 4e régiment de la garde royale, demeurant à Paris, rue Notre-Dame-de-Lorette, 13. (Condamné politique de 1832.)

Chronique judiciaire.

Paris, 29 juin.

COUR D'ASSISES DE LA SEINE.

(Assassinat de M. Donon-Cadot, banquier. Deux accusés, dont l'un est le fils de la victime.)

Les dames se montrent toujours les plus empressées parmi ces flots de curieux; elles ont, toujours en plus grand nombre, le courage de se mêler à tout ces jeunes avocats et ces jeunes lions qui attendent depuis 7 heures, chaque matin, l'ouverture des portes de la cour d'assises. Il faut qu'elles aient bien de la patience, ou plutôt que le besoin d'émotions soit extrême. Nous les voyons, pressées dans cette foule par 30 et quelques degrés de chaleur, braver l'ennemi de l'attente par des entretiens avec ceux qui les entourent et prennent souvent plaisir à les presser. Ainsi nous avons entendu une de ces élégantes courtoises demander à un stagiaire: — Quel est ce monsieur assez gros, assez petit; d'une mise élégante, assis au-dessus du prétoire de la cour. — C'est M. de Balzac; oui M. de Balzac, l'aimable et piquant romancier. — L'inventeur des femmes de 30 ans, vous l'avez lu madame. — En douteriez-vous, monsieur? — Eh bien! madame, M. de Balzac trouve le sujet sot; il vient voir s'il pourra faire quelque chose de nouveau avec les jeunes gens de 18 ans. — Vous aimez la lecture, madame; je vous engage à lire un morceau du livre des orateurs de M. de Cormenin sur les femmes à la cour d'assises.

Cette dame n'aura pas lu M. de Cormenin; on n'aura pas profité de ses conseils au judiciaire et spirituel écrivain, elle est venue s'éclairer et s'éclaircir avec une scandaleuse avidité au pénible drame qui se déroule devant la cour d'assises de la Seine.

Il est pénible que les douces émotions de la famille ne suffisent plus à certaines femmes.

A Rome, les femmes étaient exclues des judicia publica, elles comprennent et on comprend alors que la pudeur de leur sexe devint la clôture de pareils débats.

Les dames ont été admises à la cour d'assises de la Seine, mais elles n'ont pas le droit de parler, elles ne peuvent que se tenir debout et regarder.

Après que d'autres témoins sont entendus, on introduit la fille Caroline Mirandon, âgée de 20 ans. (Mouvement général de curiosité; les dames se lèvent pour voir cette fille distinctement. Elle est vêtue, comme la jeune Mirandonne les femmes de chambre. Elle est fort émue.) — M. le président l'appelle à se remettre et à rappeler tous les faits dont elle a déposée hier. — Le témoin reste longtemps sans pouvoir répondre. — M. le président lui parle-t-elle pas? — R. Je ne puis pas. — D. Vous avez bien parlé dans l'instruction. — Est-ce que vous êtes intimidée? — R. Oui. — Après quelques instants de silence, M. le président lui adresse plusieurs interpellations auxquelles elle répond avec assez d'assurance.

Il résulte des réponses du témoin à des interpellations de M. le président qu'Edouard pleurait lorsqu'elle sortit de la maison de son père, qu'il est allé la voir à Pierrelatte le jour de son départ, et qu'il lui a offert de l'argent. Interpellé de nouveau, le témoin affirme qu'Edouard lui a dit qu'il avait rêvé une première fois que c'était un serrurier qui avait assassiné son père, et qu'il avait rêvé que son père mourrait d'accident ou de meurtre. — D. Edouard, vous venez d'entendre. Qu'avez-vous à dire? R. Je ne lui ai pas offert d'argent, je n'en avais pas. — La fille Mirandon: Il n'en a offert. — Edouard, interpellé, répond que tous les autres faits dont elle a déposée, sur les faits rêvés qu'il a

Blanche. — Le soldat releva les orphelines, les prit par la main, et les regardant tour à tour avec une expression d'ineffable attachement et rendue plus touchante encore par le contraste de sa rude figure: — Il ne faut pas vous égarer ainsi, mes enfants. Votre mère était la meilleure femme du monde. Quant elle habita la Pologne, on l'appela la Perle de Varsovie; elle était la plus belle et la plus sage qu'on ait jamais vue. Car dans le monde, on ne trouve pas toujours sa pareille. Non, non... — Mais non, dit Dagobert, je ne puis pas supporter ces langues monstrueuses en votre honneur et son honneur. — Mais non, dit Dagobert, je ne puis pas supporter ces langues monstrueuses en votre honneur et son honneur.

Dagobert. — Mais non, dit Dagobert, je ne puis pas supporter ces langues monstrueuses en votre honneur et son honneur. — Mais non, dit Dagobert, je ne puis pas supporter ces langues monstrueuses en votre honneur et son honneur.

Dagobert, au point de vue de la morale, était un vrai payen; en Espagne il avait abré avec une extrême pureté de toutes les robes et de toutes les couleurs, non portant la cravate, une main et le poignard, défendaient non la liberté, l'injustice, le baillonnait depuis des siècles, mais leurs monstrueux privilèges. Pendant que Dagobert avait depuis quarante ans vu la mort de près, que l'instinct de la nature, commun à tous les peuples simples et domestiques, avait toujours été dans son âme. Aussi quoiqu'il ne parlait pas la langue des deux sexes, il sut regarder comme un crime de supporter la mort de sa femme.

— A la bonne heure, mes enfants, j'aime mieux vous entendre babiller comme vous babillez ce matin et hier... en riant sous cape, de temps à autre, et en ne me regardant pas à ce que je vous disais, tant vous êtes occupées de votre entretien... Oui, oui, mesdemoiselles... Voilà deux jours que vous paraissez avoir de l'ennui, mesdemoiselles. Tant mieux, surtout si cela vous amuse. Les deux orphelines se regardèrent et se sourirent; un contraste avec les larmes qui remplissaient encore leurs yeux, et Rose dit au soldat: — Avec un peu d'embaras.

— Mais non, je t'assure, Dagobert, nous parlons de choses et d'autres. — Bien, bien, je ne veux rien savoir... Ah ça, reposez-vous quelques moments encore, et puis en route, car il se fait tard, et il faut que nous soyons à Mookern avant la nuit... pour nous remettre en route demain matin de bonne heure. — Nous avons encore bien, bien du chemin, demanda Rose... — Pour aller jusqu'à Paris? — Oui, mes enfants, une centaine d'étapes... Nous n'allons pas vite, mais nous avançons... et nous voyons à bon marché, car notre route est petite, un cabinet pour vous, une paille et une couverture pour moi à votre porte, avec Babat-Jos sur mes pieds, une litière de paille fraîche pour le vieux Jovial, voilà nos frais de route; je ne parle pas de la nourriture, parce que vous mangerez à vous deux, comme un souris, et que j'ai appris en Egypte et en Espagne à n'avoir faim que quand ça se pouvait... — Et tu ne dis pas que pour économiser davantage encore, tu veux faire toi-même notre petit ménage en route et que tu ne nous laisses jamais veider. — Enfin, boni Dagobert, quand on pense que tu savonnes presque chaque soir à la conchée... comme si ce n'était pas nous... qui... — Vous... dit le soldat en interrompant Blanche, — je vais vous laisser gérer vos jolies petites mains dans l'eau de savon, n'est-ce pas? — Blanche, ce que qu'on campagne, un soldat ne savonne pas son linge... Tel que vous me voyez, j'étais la meilleure blanchisseuse de mon escadron... et comme je repasse, hein? sans me venter.

— Le fait est que tu repasses très bien, très bien... — Quant à moi, dit Rose en souriant. — Quand le fer est trop chaud, c'est vrai... Hélas! j'ai bien l'approche de ma joue, ma peau est si dure que je ne sens pas le trop de chaleur... dit Dagobert avec un sérieux imperturbable. — Tu ne vois pas que nous plaisantons, bon Dagobert. — Ah! mes enfants, si vous trouvez que je fais bien mon métier de blanchisseuse, continuez-moi votre pratique, c'est moi qui irai en route, il n'y a pas de petites économies, surtout pour de pauvres gens comme nous, car il faut au moins que nous ayons de quoi arriver à Paris... Nos papiers et la malle que vous portez feront le reste, — il faut l'espérer du moins.

Cette médaille est sacrée pour nous... notre mère nous l'a donnée en mourant... Aussi prenez bien garde de la perdre, assurez-vous de temps en temps qu'elle vous l'avez.

— La voilà, — dit Blanche. — Quelle tira de son corsage une petite médaille de bronze qu'elle portait au cou, suspendue par une chaînette de même métal. Cette médaille offrait sur ces deux faces les inscriptions suivantes: — VICTIME. — Rue Saint-François, n° 33. — Dans un siècle et demi, vous serez. — Le 13 février 1832. — PRIEZ POUR MOI. — PARIS. — Le 13 février 1832. — PRIEZ POUR MOI.

— Qu'est-ce que cela signifie, Dagobert? — reprit Blanche en considérant ces lugubres inscriptions. — Notre mère n'a pu le dire. — Nous parlerons de tout cela de près, dit Rose. — Le soldat Dagobert, — il se fait tard, partons; saluez bien cette médaille, et en route; nous avons près d'une heure de marche avant d'arriver à l'étape... Allons, mes pauvres enfants, adieu, adieu, c'est à ce soir que votre brave père est tombé... et à ce soir que votre mère est morte. — Les deux orphelines jetèrent un dernier et pieux regard sur l'endroit qui avait rappelé de si pénibles souvenirs, et avec son aide remontèrent vers Jovial.

Ce véritable animal n'avait pas songé un moment à s'éloigner; mais en s'éloignant d'une manière si commode, il avait provisoirement mis les moments à profit, en prélevant sur la soufrière une large dime d'herbe verte et tendre, le tout au regard de laquelle paraissait de Babat-Jos, commandant de la troupe, le plus grand malade allongé entre ses deux pattes de devant; et le soldat, au départ, le chien se pencha derrière son maître, et se mit à l'abri de la pluie par le bout de son long bâton, conduisant le cheval par la bride, avec précaution, car la prairie devenait de plus en plus marécageuse; au bout de quelques pas, il fut même obligé d'obliquer vers la gauche, dans le grand chemin, et de se tenir sur ses gardes, car il sentait le cheval se débattre sous son poids. — Le cheval demanda en arrivant à l'auberge, plus modeste auberge du village, on lui répondit qu'il n'y en avait qu'une: l'auberge du Faucon-Bianc. — Allons donc à l'auberge du Faucon-Bianc, — avait répondu le soldat. — (La suite à demain.)

rappartés au témoin et sur sa mauvaise intelligence avec son père. Il a joint qu'il avait son père bien emporté, et qu'il préférait ne pas lui répondre. Tous les témoins à charge ayant été entendus, l'audience est suspendue à 3 heures. On achèvera ce soir l'audition des témoins cités à la requête des accusés. Demain auront lieu les réquisitoires et les plaidoiries. Le verdict ne pourra être rendu que fort avant dans la nuit.

Nouvelles d'Espagne.

Madrid, 24 juin.

Le bruit s'est répandu à Madrid, dans la journée du 24, que des troubles devaient éclater dans la soirée. L'autorité municipale a cru devoir prendre des mesures de précaution, et elle a organisé de fortes patrouilles qui ont sillonné la ville dans tous les sens. L'ordre n'a heureusement pas été troublé.

Tous les membres du cabinet sont maintenant réunis à Barcelonne. Leur présence en cette ville donne naturellement lieu à une foule de conjectures. Dans l'un de nos précédents numéros, nous avons parlé des nombreux commentaires auxquels la presse de Madrid se livre à ce propos. Tous les journaux du 24 en sont encore remplis; mais il est inutile de les citer, tant ils sont contradictoires.

— On écrit de Madrid, 23 juin. Le chef politique d'Oviedo écrit au ministre de l'intérieur qu'une plaie intense a détruit complètement la récolte du mois qui constitue la principale richesse de cette province. Quelques terrains ont disparu complètement sous les eaux. Il y a eu quelques malheurs personnels, des porcs, des moutons, des troupeaux ont été emportés.

Nouvelles d'Allemagne.

On écrit de Berlin, 23 juin: On dit que le ministère de la justice va être partagé de nouveau en deux départements qui auront chacun leur chef; l'un est pour l'administration de la justice des provinces où le *landrecht* prussien est en vigueur, et l'autre pour la province rhénane. On désigne comme chef du premier département M. de Voss, conseiller intime et supérieur de justice, et comme chef du second, M. Ruppenthal, conseiller intime actuel et supérieur de justice. Le ministre actuel de la justice, M. Mühler, sera placé à la tête d'un nouveau département, le ministère des grâces.

— On écrit de Wiesbaden, 24 juin: On lit dans la feuille du gouvernement:

M. le conseiller intime de Röntgen, envoyé de S. A. S. le duc de Nassau à la diète germanique, a été, sur sa demande, déchargé de ses fonctions, et admis à la retraite avec le titre de conseiller intime actuel et d'Excellence.

S. A. S. le duc a nommé le président de la cour des comptes, M. de Wintsingerode, son envoyé à la haute diète germanique, tout en lui conservant le poste qu'il a occupé jusqu'ici. S. A. S. a encore nommé le président des domaines, M. de Böck, ministre plénipotentiaire près la cour de Bavière; M. le conseiller intime de députation, de Gagern, ministre plénipotentiaire près la cour des Pays-Bas et de Belgique; M. le conseiller intime de Gyéncz, de Zwiertein, ministre plénipotentiaire près la cour grand-ducale de Hesse; enfin S. A. S. a déchargé, sur sa demande, M. le baron d'Ostini des fonctions de ministre résident de Nassau près la cour de Vienne.

— On écrit de Berlin, 22 juin:

Quoique notre foire aux laines ne soit légalement ouverte que depuis hier, les transactions ont commencé dès le 14 et n'ont pas discontinué, en sorte que la foire peut-être considérée comme à peu près terminée. Le résultat en est des plus satisfaisants.

Les arrivages, y compris 2,000 quintaux qui restaient en magasin, se sont élevés à près de 70,000 quintaux, dont 62,000 sont vendus, en sorte qu'il n'en reste plus sur place qu'environ 8,000, consistant en grande partie en laine fine et mi-fine.

— On écrit de Berlin, entre les chrétiens de diverses communions la plus complète tolérance. Les protestants de cette ville ayant appris que leurs compatriotes catholiques manquaient de temples, leur ont gracieusement offerts les leurs. Cet exemple est déjà présenté en Allemagne; souvent des catholiques et des protestants prussiens ont célébré le service divin dans la même église.

Nouvelles et faits divers.

On écrit de Tunis, 6 juin:

A l'étonnement général, la sentence de mort prononcée par le tribunal du bey, le 12 avril dernier, contre le sujet anglais Paul Xuerob, a reçu hier son exécution. Le condamné a été étranglé dans son cachot à la Goulette. Aucun de ses compatriotes n'ayant voulu servir de témoin, sir Thomas Reade a dû se contenter de la présence du frère de son valet de chambre, pour faire constater légitimement la réalité du supplice. Le triomphe était complet; sir Thomas Reade a dû être satisfait. Hélas! notre pavillon n'a point reçu la félicitation d'un événement aussi honteux pour la chrétienté; M. de Lagan avait pris des mesures pour qu'il ne fût arboré, ce jour-là, ni sur la rade, d'où le bateau à vapeur le *Camelion* s'absenta pendant vingt-quatre heures, ni sur le consulat-général à Tunis.

— On écrit de Londres: Lord Heytesbury a été nommé vice-roi d'Irlande par suite de la retraite de lord Grey. Lord Heytesbury, plus connu sous le nom de sir William A'Court, a été longtemps dans la carrière diplomatique, et ambassadeur à St.-Petersbourg.

Le comte de St-Aulaire se dispose à quitter Londres pour aller passer six semaines en France. Le comte de Jarnac fera les fonctions chargées d'affaires pendant son absence.

— Le *Patriote belge* dit avoir appris de bonne source que le gouvernement a résolu d'établir une colonie en Abyssinie, à la tête de laquelle se trouverait M. Blondel, consul de Belgique. Le gouvernement y enverrait mille hommes de troupes sous le commandement de M. le major Eentens.

— Le 24 de ce mois, l'administration de la poste aux lettres à Bruxelles, a saisi deux cent soixante-quinze lettres supprimées par un de ses facteurs dans le faubourg de Laeken; au nombre de ces lettres il s'en trouve qui portent le cachet de la poste du mois de décembre 1843 et du premier trimestre de cette année. Une information judiciaire vient d'être ordonnée contre l'auteur de cette suppression.

— Le prince de Joinville a adressé une lettre à M. Hall, capitaine du yacht *Victoria et Albert*; où il lui exprime la haute satisfaction qu'il a éprouvée à la lecture de l'ouvrage *Voyages de la Naméris*, dont M. Hall est l'auteur.

Le prince a prié le capitaine d'accepter, comme une faible marque de son estime, une paire de pistolets en ébène de la plus grande beauté. Ces pistolets coûtent, dit-on, 100 livres sterling (2,500 fr.)

— Le *Frankfurter Journal* donne une nouvelle dont nous tenons la responsabilité. Ce journal dit que le consistoire général du culte israélite, en France, a décidé que la célébration du sabbat sera dorénavant transférée du samedi au dimanche. Les journaux français n'en font aucune mention.

— Les juifs ont une prière ou formule juridique, dit KOL NIDRÉ, qu'ils prononcent la veille du jour de la réconciliation, en vertu de laquelle ils se croient dégagés d'avance de toutes les promesses qu'ils font dans le cours de l'année suivante. En ce moment il se trouve réunie à Brunswick une assemblée de rabbins, et des informations, dignes de toute croyance, annoncent qu'elle vient d'abolir la malheureuse prière, cause de déconsidération pour les juifs, ainsi que de haine et de méfiance pour eux. C'est encore un progrès à constater.

— Le succès pécuniaire du *Jury Errant* met en émoi toutes les ambitions romancières, petites et grandes. Il paraît que les gros bonnets de l'ordre sont dans l'intention de ne plus écrire une seule ligne pour les feuilletons, à moins d'être payés sur le même pied qu' Eugène Sue. A espérations inattendues. Les propriétaires des feuilletons répondent que, dans une question pareille, le succès seul est souverain juge, et qu'il serait difficile de payer également des écrivains inégalement aimés du public. Peu sensibles à ce raisonnement, les hauts barons de la littérature, comme dit M. de Balzac, menacent de se retirer sous leurs tentes, jusqu'à ce qu'on fasse droit à leur demande.

(Revue de Paris).

— Sous le règne de Henri IV, le 13 mai 1602, le parlement, les chambres assemblées, rendit un arrêt portant que les avocats mettraient au pied de leurs écritures un reçu de leurs honoraires, et qu'ils donneraient un certificat de ce qu'ils avaient touché pour leurs plaidoyers. Les avocats crurent que cet arrêt avilissait la noblesse de leur profession, parce que leur travail ne reçoit point d'estimation; ils refusèrent de l'exécuter. Le parlement rendit un second arrêt, enjoignant aux avocats qui ne voudraient pas plaider, d'en faire la déclaration au greffe, après laquelle il leur était défendu d'exercer leurs fonctions à peine de faux. Le lendemain que cet arrêt eût été rendu, tous les avocats s'assemblèrent dans la chambre des consultations, et allèrent ensuite deux à deux, au nombre de plus de trois cents au greffe, poser leur chaperon et déclarer qu'ils ne voulaient plus faire la profession. Le roi qui était en Poitou, ayant appris cette brouillerie, admira l'action résolue des avocats; il fit expédier des lettres-patentes, par lesquelles il les rétablissait dans leurs fonctions, leur ordonnant de retourner au barreau et de faire leur profession comme auparavant.

— On écrit de Paris: Il se passe en ce moment dans l'intérieur du jardin des Tuileries un fait mystérieux qui a éveillé toutes les conjectures des curieux. On a construit dans le magnifique massif de marronniers du côté de l'eau, une baraque en planches de 3 mètres de hauteur. Au centre même de la baraque se trouve un puits qui était précédemment fermé, et des ouvriers y travaillent toutes les nuits. On ne sait pas du reste quelle est la profondeur de ce puits. Or, comme la chronique prétend que Louis XVI pendant les trois dernières années de son règne avait enfoui un trésor considérable, ainsi que des bijoux et des diamans dans le jardin des Tuileries, quelques personnes en concluent naturellement que la liste civile est arrivée à découvrir ce fameux trésor. Quoiqu'il en soit, on assure que plusieurs personnes de la cour sont venues, après la fermeture du jardin, assister pendant la nuit aux travaux des ouvriers.

— D'après la dernière statistique, on compte à St.-Petersbourg 500,000 âmes, et à Moscou 300,000; en tout 800,000, et on y compte à peine 200,000 femmes. — Avis aux âmes incomprises, c'est-à-dire aux vieilles filles.

— On écrit de Berlin, 23 juin:

Le petit comité pour la statue qu'on doit ériger à Königsberg au roi défunt Frédéric-Guillaume III, a fait savoir, sous la date du 31 mai, que la souscription libre ouverte dans ce but a trouvé un accueil favorable chez les habitants de la monarchie. La somme des contributions signées s'est élevée à 71,851 thalers, 14 silbergros, 5 pfennig. Indépendamment de ces moyens, S. M. le roi a accordé un subside de 250 quintaux de métal provenant de vieux canons conquis pour la plupart sur l'ennemi, et ce subside doit être, aux termes du contrat, compté pour 10,000 thalers à l'artiste chargé d'exécuter le monument. Du consentement de S. M., on a choisi pour emplacement le jardin du roi ou la place d'armes à Königsberg.

— On écrit de Cologne, le 22 juin. Des missives du président supérieur de la province rhénane, M. de Schaper, adressées à M. l'archevêque von Geissel, mande que S. M. le roi de Prusse a accordé de nouveau pour l'achèvement de la cathédrale de Cologne une somme de 50,000 thalers et un don extraordinaire de 10,000 thalers pour l'année courante.

— On lit dans le *Times* du 24 juin:

— On peut aller de Londres à Paris avec la plus grande rapidité, depuis l'établissement du chemin de fer de Douvres et d'une ligne à vapeur sur Boulogne et Calais. Dernièrement un essai de la promptitude du trajet a été fait par les directeurs du *rail-way*. Ils sont partis de Londres et sont arrivés à Douvres en deux heures vingt-huit minutes, y compris douze minutes de station à Folkestone. Ils sont ensuite montés à bord du nouveau steamer la *Princesse Mary*, et sont arrivés à Calais en deux heures dix minutes. Soit, pour le trajet total, quatre heures trente-huit minutes. Lorsque le chemin de fer de Paris à Londres sera complètement terminé, on pourra aller de Londres à Paris en douze heures.

— Dernièrement M. Spontini se trouvait dans un salon avec un critique qui parla pendant toute la soirée contre Meyerbeer et sa musique. Vers la fin M. Spontini s'approcha du feuilletoniste et lui dit: Monsieur vous paraissiez avoir assez de goût pour détester la musique de Meyerbeer: Eh bien! voulez-vous lui faire du mal, beaucoup de mal, c'est à dire le faire mourir de chagrin et de dépit, à ne plus pouvoir écrire une note. Le feuilletoniste ne répondit pas, il était sur des charbons. Eh bien! poursuivit M. Spontini, vous n'avez qu'à faire mon éloge dans votre journal.

— Une nouvelle souris chantante. — Daniel Bryant, cordon-

nier, et sa femme, résidant à Gloucester, entendaient depuis plusieurs jours le chant d'un oiseau près de la fenêtre; la persuasion que c'était un oiseau, occupé à faire son nid, les contentaient d'écouter ses charmans gazouillements sans s'occuper autrement du musicien. Mais il y a quelques jours, comme ils étaient assis au coin de leur feu, une petite souris sortit de son trou, et vint se promener dans la chambre où ils se trouvaient, faisant entendre le même chant qu'ils avaient remarqué précédemment. Aussitôt ils prirent des mesures pour s'assurer la possession d'un si précieux trésor; la souris fut prise, mise en cage et les curieux peuvent juger aujourd'hui du charme de son chant; les notes qu'elle émet sont un peu faibles, quoique parfaitement distinctes; son chant ressemble à celui de l'alonette lorsqu'elle s'élève dans les airs. La petite musicienne est très-vive et ne montre aucune timidité, lorsqu'il s'agit de montrer son talent aux curieux qui viennent la voir l'entendre.

— On se rappelle que nous avons parlé d'un prix proposé par le directeur du *Haymarket-theatre* à Londres, pour la meilleure comédie de mœurs.

La comédie de Mue Gore, celle qui avait été jugée la meilleure entre cent vingt à cent trente pièces par un comité composé de sept hommes de goût, a éprouvé une chute complète à son théâtre, c'est en vain que M. Webster (le même qui avait fondé le prix de 500 livres sterling, adjugé au *Quid pro quo or the life of dupes*), est venu, au milieu de l'orage, faire devant la rampe ce *speech* vraiment britannique: Mesdames et messieurs, cette pièce a coûté cher à faire composer, et coûte cher à mettre en scène. Ce n'est pas moi qui l'ai choisie, elle avait réuni les suffrages d'un comité de littérateurs distingués. Tout ce que vous demande, c'est que vous l'écoutez jusqu'au bout; après cela, on fera droit à votre décision. Le public impitoyable n'a pas moins condamné la pièce. M. Webster est vraiment à plaindre; comme directeur et comme patron du *drame anglais*, il est la seule victime dans cette *journée des dupes*. Comment dit la *Revue de Paris* un comité d'hommes de lettres a-t-il pu déclarer digne d'un prix de 500 livres sterling une comédie dont l'intrigue était embrouillée et sans intérêt, les personnages faux, plats et vulgaires? Que devaient donc être les cent vingt-neuf autres comédies? On comprend après cela que le théâtre anglais s'alimente de traductions, et que nos vaudevillistes passent aux *Adelphi* et au *Princess's theatre* pour des hommes de génie.

AVIS DIVERS

A VENDRE

Une Maison de Campagne, *Klein Adegest*, à dix minutes de distance de la Station du Chemin de Fer, au *Popolagn*, près VOORSCHOTEN. S'adresser chez M. D. VAN LEEUWEN, aux Armes de Voorschoten. 6444.

Cours des Fonds Publics.

Bourse d'Amsterdam du 1^{er} Juillet.

	Int.	29 juin.	1 ^{er} juillet.	29 juin.	1 ^{er} juillet.
Dette active	21	61 1/2	61 1/2	61 1/2	61 1/2
Dito dito	3	—	74 1/2	74 1/2	74 1/2
Dito des Indes	5	—	100	100	100
Dito dito	4	—	95	95	95
Syndicat	1/2	99	99	99	99
Dito	3/4	87	87	87	87
Société de Commerce	4	144	144	144	144
Chemin de fer du Rhin	4	—	104	104	104
Dito de Harlem	—	—	—	—	—
Dito de Rotterdam	—	—	—	—	—
Act. du lac de Harlem	5	—	107 1/2	—	—
Oblig. Hope & C. 1793 & 1816	—	—	106 1/2	—	—
Dito dito 1828 & 1829	—	—	72	—	—
Inscript. au Grand Livre	6	—	74 1/2	—	—
Certificats au dito	6	—	98	—	—
Dito inscriptions 1831 & 1833	5	—	90 1/2	—	—
Emprunt de 1840	4	—	90 1/2	—	—
Id. chez Stieglitz et Comp.	4	—	—	—	—
Passive	5	—	—	—	—
Dette différée à Paris	—	—	6 1/2	—	—
D'efféré	—	—	—	—	—
Ardoin	5	21 1/2	21	21	21
Obligations Holl. & Comp.	5	—	109 1/2	—	—
Dito métalliques	—	—	—	—	—
Dito dito	2 1/2	—	—	—	—
France	—	—	—	—	—
Pologne	—	—	—	—	—
Brésil	—	—	81 1/2	—	—
Portugal	—	—	88 1/2	—	—
Obligations à Londres	2 1/2	46 1/2	45 1/2	45 1/2	45 1/2

A l'ouverture de la bourse, les intégrales montraient une tendance à la hausse; cependant plus tard elles sont restées un peu plus faibles qu'hier. Les 5 p.c. Hollandais, les *inscriptions* L.O. ainsi que le nouveau 4 1/2 étaient un peu plus demandés; mais le 3 p.c. et les deux syndicats étaient un peu plus calmes. Les actions du chemin de fer de Rotterdam se soutiennent, celles de la Société de Commerce bien que plus demandées au commencement ont un peu fléchi.

Les fonds espagnols et portugais sur la baisse qu'ils ont éprouvée à la dernière bourse de Londres étaient plus faibles; les mexicains plus voutés, les russes également en hausse. Les autres fonds étrangers n'ont subi aucune variation notable.

Cours de l'arg. prêt à garantie 3 %; pr. 3 1/2 %; escompte 2 1/2 %.
Derniers prix à 5 heures: 2 1/2 % 61 1/2; Société de Commerce 144 1/2; Ardoin 21 1/2.

Bourse d'Anvers du 1^{er} Juillet.

Métalliques, 5 % s. — Naples, 5 % s. — Ardoin, 5 %, 21 1/2 A. — Dette différée ancien, s. — Passive, 5 % s. — Lots de Hesse, s. — Coupons après la Bourse (2 1/2 heures). Ardoin, 20 1/2 A. — Coupons, s.

Bourse de Londres du 29 Juin.

3 % Cons. 98 1/2. — 2 1/2 % Holl., 62, 62 1/2. — 5 % s. — 5 % 100 1/2. (Nouvel. Emp.) — Esp. 5 % 22 1/2. — Id. 3 % 34 1/2. — Port. 5 % 46 1/2, 47 1/2. — Id. 3 % 50 1/2. — Russes, s.

Bourse de Vienne du 25 Juin.

Métalliques, 5 % 110 1/2. — Dito, 4 % 100 1/2. — Dito, 3 % 77 1/2. — Lots de 1834, s. — Actions de la Banque 1630.

LA HAYE, chez Léopold Labenberg, *Lage Nieuwmarkt*.
Dépôt-général à Amsterdam chez M. SCHOONEVELD et *de Beurssteeg*; et à Rotterdam, chez S. VAN RYEN SNOECK, *Hoofdstad*.